

**AAP 2025 – Société de demain**

**APPEL À PROJETS 2025**

**SOCIÉTÉ DE DEMAIN**



**PAR LES JEUNES, POUR LES JEUNES!**



**SPORT**



**ENVIRONNEMENT**



**CITOYENNETÉ**



---

## Contexte

---

L'Ambassade de France au Maroc lance un nouvel appel à projets pour 2025, centré sur la **jeunesse**, afin d'identifier, accompagner et financer des **structures émergentes** dans les domaines du sport, de l'environnement et de la participation citoyenne, avec une thématique transversale : le genre.

**L'appel à projets « Société de demain » vise à soutenir des actions associatives de jeunes, par les jeunes, pour les jeunes. Ces initiatives de la jeunesse devront avoir pour objectif d'inciter les adolescents et les jeunes adultes à devenir des acteurs de leur société et du monde qui les entoure.** Il s'inscrit dans une démarche d'inclusion active de la jeunesse dans le développement économique, social, culturel et durable du Maroc.

L'appel à projets s'adresse principalement à des associations qui regroupent des jeunes, de sorte à ce que les **projets soient conçus par des jeunes pour des jeunes**. Il vise des structures émergentes créées au cours des dix dernières années ou composées principalement de jeunes adultes (au moins 3/5 du CA doit avoir moins de 30 ans). L'objectif de cet appel à projet est **d'identifier et de faire grandir de nouvelles structures**, ne bénéficiant pas encore de financement de l'Equipe France (Ambassade, Institut français AFD, IRD ou Expertise France).

Les structures retenues seront accompagnées, pendant un an, par la consultante partenaire du pôle Gouvernance. Cette dernière aidera les associations retenues à se structurer et à monter en compétences, en matière de gestion de budget et de projet.

**Trois thématiques prioritaires** seront retenues pour l'appel à projets de cette année :

**1/ Ouverture au sport** : Le sport est un levier essentiel pour l'épanouissement personnel et favorise l'engagement citoyen, le travail en équipe, la créativité et la discipline. Pour la jeunesse marocaine, souvent confrontée à des défis socio-économiques, les activités sportives représentent aussi une opportunité de s'ouvrir sur le monde, de découvrir de nouvelles perspectives et de renforcer le sentiment d'appartenance à la société. L'actualité footballistique des prochaines années et l'expertise développée par la France et les Ministères dédiés autour du sport pourrait favoriser la pratique sportive des jeunes Marocains.

**2/ Protection de l'environnement** : La société civile peut mobiliser les jeunes autour des défis environnementaux majeurs au Maroc (changement climatique, désertification, stress hydrique, gestion de l'eau, biodiversité) en organisant des campagnes de sensibilisation et des actions de terrain. Elle peut aussi encourager l'innovation sociale et technologique pour des solutions durables, en soutenant des projets à impact écologique. L'appel à projets 2024 « Eau et Biodiversité » – et notamment les actions de sensibilisation dans ce cadre – ont montré à quel point les jeunes souhaitaient être associés, au sein des OSC, à des actions de préservation et de lutte contre le changement climatique.

**3/ Participation citoyenne et engagement, notamment dans les zones rurales et reculées** : La société civile peut jouer un rôle clé en créant et animant des espaces où les jeunes peuvent s'exprimer, débattre et s'impliquer dans la vie associative et citoyenne, à l'image des « conseils de jeunes ». Elle peut promouvoir l'enseignement civique, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement associatif dès le plus jeune âge.

Tous les projets, quelle que soit la thématique prioritaire retenue, devront intégrer de manière transversale une **approche sensible au genre**.

⇒ **Égalité de genre** : L'égalité de genre au Maroc, particulièrement pour la jeunesse, nécessite une approche globale intégrant la promotion de masculinités positives, l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre – y compris celles facilitées par les nouvelles technologies – ainsi que le soutien aux victimes. Les projets devront prendre en compte les spécificités de genre dans leur conception, leur gouvernance et leurs actions, afin de favoriser l'inclusion et l'équité.

---

## Modalités de l'appel à projets

---

1/ A travers cet appel à projets 2025, l'Ambassade de France au Maroc entend soutenir des **actions associatives de jeunes, par les jeunes, pour les jeunes.**

2/ L'AAP vise des structures émergentes, créées au cours des dix dernières années ou composées principalement de jeunes adultes (au moins 3/5 du CA doit avoir moins de 30 ans).

3/ L'AAP vise des structures ne bénéficiant pas encore de financement de l'Equipe France (Ambassade, Institut français AFD, IRD ou Expertise France).

4/ Les projets devront s'adresser aux adolescents et jeunes adultes, âgés de **quinze à trente ans.**

5/ Une attention particulière sera donnée aux projets qui vont au plus près des publics cibles. L'implication et la participation directe et active de ces populations sont encouragées.

6/ Les projets devront favoriser la mixité et intégrer une analyse des rapports sociaux entre les femmes et les hommes.

7/ Il est souhaitable que le projet puisse être pérennisé et dupliqué. Les expériences pilotes seront étudiées avec attention.

8/ **Le financement sera compris entre 150 000 et 250 000 dirhams marocains.** Un autofinancement de 10% du montant global du projet est requis (un ou plusieurs cofinancement(s), des ressources propres des associations, de la valorisation). Les frais indirects ne devront pas dépasser 7% des frais directs du budget global demandé.

9/ **La durée totale pour la mise en œuvre des activités du projet sera comprise entre 10 et 12 mois,** à compter de la date de signature de la convention de subvention.

10/ Liste des pièces à fournir pour le dépôt des candidatures :

- Formulaire de candidature
- Budget prévisionnel du projet
- Récépissé de dépôt en préfecture en arabe
- Récépissé de dépôt en préfecture en français
- Statuts de l'association en français, signé & cacheté
- Liste des membres du bureau / Conseil d'administration signée et cachetée
- Le relevé d'identité bancaire (RIB) de l'association, signé par la banque (= attestation de la banque)
- Lettre de demande de subvention adressant la demande à la COCAC de l'Ambassade de France (faisant apparaître le projet & le montant)
- Tout autre document que vous jugez pertinent pour appuyer votre demande (comptes rendus d'activités, supports audiovisuels, liens Internet, etc.)

11/ Pour rappel, les types d'actions et d'activités suivants ne sont pas éligibles :

- Les actions à but lucratif ;
- La sous-traitance dans la mise en œuvre du projet ;
- Les actions soutenant les partis politiques et les syndicats ;
- Les actions incluant des aspects de prosélytisme ;
- Les activités de microcrédits (octroi de prêts, avec ou sans intérêts) ;
- Le financement des matériels amortissables, des frais de fonctionnement et des salariés de l'association (loyers, factures d'électricité, etc.), ainsi que le financement de constructions et d'infrastructures.

**Quels sont les critères d'éligibilité ?**

- **Association enregistrée auprès de la Wilaya ;**
- **Association créée depuis moins de 10 ans ou conseil d'administration composé d'au moins 60% (3/5<sup>e</sup>) de membres de moins de 30 ans ;**
- **Ne jamais avoir été financé par l'Équipe France (Ambassade, Institut français AFD, IRD ou Expertise France) ;**
- **Projet portant principalement sur une des trois thématiques prioritaires définies dans « Contexte » ;**
- **Intégration explicite de la dimension genre ;**
- **Public cible : jeunes de 15 à 30 ans.**

---

## **Un partenariat entre l’Ambassade de France et les associations sélectionnées**

---

Les associations qui seront sélectionnées dans le cadre de cet appel à projets s’engagent dans un partenariat moral et financier.

**L’Ambassade de France entretient une relation de partenariat avec les associations sélectionnées.** A ce titre, l’Ambassade s’engage à :

- Appuyer financièrement le projet par une subvention versée intégralement avant le démarrage du projet ;
- Fournir un appui technique au développement des projets (sessions de formation et de restitution, visites sur place d’un partenaire de l’ambassade, appui ponctuel en cas de questions ou de restructuration d’un projet) ;
- Intégrer les organismes partenaires au sein d’un réseau permettant des mises en relation et des échanges d’expertise ;
- Donner de la visibilité aux projets et aux associations soutenus sur le site internet et les réseaux sociaux de l’Ambassade de France, et auprès d’autres bailleurs internationaux.

**Ce partenariat engage aussi les membres de l’association.** Les organisations sélectionnées devront s’acquitter des responsabilités suivantes :

- Mise en œuvre du projet en coordination avec les équipes de l’Ambassade de France ;
- Participation aux réunions du réseau des organisations soutenues par l’Ambassade de France ;
- Communication sur les actions du projet ;
- Invitation des autorités locales et du réseau français (Ambassade, Consulat et Institut français) aux phases clés du projet, notamment au lancement et à la clôture du projet ;
- Désignation d’un(e) chargé(e) de projet, membre d’une des organisations du consortium, qui sera la personne-contact pour le suivi du projet ;
- Remise en fin de projet des rapports narratifs et financiers et des pièces justificatives.

Les associations sélectionnées dans le cadre de cet appel à projet seront amenées à présenter leurs projets et résultats auprès des autres associations soutenues par l’Ambassade de France au Maroc. Elles contribueront à alimenter la réflexion sur le rôle des acteurs de la société civile pour développer et diffuser les bonnes pratiques liées aux ressources en eau.

---

## Candidature à l'appel à projets

---

### Comment candidater ?

Pour soumettre votre projet :

1. Rendez-vous sur le site internet des associations soutenues par l'Ambassade de France : [asso.lafranceamaroc.org](http://asso.lafranceamaroc.org)
2. Remplissez le formulaire de l'appel à projets
3. Réunissez les documents indiqués
4. Déposez votre projet avant le 29 juin 2025

### Calendrier

Jusqu'au 29 juin 2025	Phase d'appel à projets
Début juillet 2025	Instruction des projets. Vous pouvez être contactés.
Juillet 2025	Comité de sélection
Août / septembre 2025	Signature des conventions et démarrage des projets

### Comité de sélection

Le comité de sélection est constitué des représentants de l'Ambassade de France et de son service de coopération et d'action culturelle, de l'Agence Française de développement, de l'Institut régional de développement, et d'autres organismes marocains ou internationaux engagés sur cette thématique.

### Contact :

Pour toute question, merci d'adresser votre demande à l'adresse e-mail suivante : [gouvernance@ifmaroc.com](mailto:gouvernance@ifmaroc.com)